

18  
P

**REQUISITION A TRADUCTEUR**

L'an mil neuf cent cinquante huit, le vingt septieme jour du mois  
de mars, Nous, WOUTERS Arthur

O.M.P. près le Tribunal de le Instance d'Usumbura, résidant à Ruhengeri  
Officier de Police Judiciaire en Territoire de Ruhengeri a competence generale

Requérons Monsieur BAKURAMUTSA Antoine  
de nous prêter son concours en qualité de Traducteur dans l'affaire Ministère Public  
contre X

Nous lui donnons pour mission de traduire de langue KINYARWANDA en langue  
française et réciproquement les interrogatoires et documents.

Le Traducteur requis a accepté cette mission et avant de l'accomplir a prêté le serment suivant :  
' Je jure de remplir fidèlement la mission qui m'est confiée.'

L'Officier du Ministère Public,  
l'Officier de Police Judiciaire,

Le Traducteur requis,

